



NB INFO MUNICIPALE

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 15 juin 2021



LE CONSEIL MUNICIPAL

👉 **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 18 mai 2021,

👉 **ATTRIBUE** les marchés publics de travaux du parking Place de la Porte de Bâle :

- Lot 1 : Voirie – Eaux pluviales : PONTIGGIA SAS (68180HORBOURG-WIHR) pour un montant HT de 97 452.20 € (soit 116 942,64€ TTC)

- Lot 2 : Eclairage public : ETPE (68440 STEINBRUNN LE HAUT) pour un montant HT de 8 289.85€ (soit 9 947.82€ TTC)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés publics correspondants et toutes pièces relatives à ces travaux.

👉 **ACTE** le principe du renouvellement de la délégation de service public pour la gestion du camping municipal ;

APPROUVE le rapport contenant les caractéristiques des prestations demandées ;

HABILITE le Maire pour engager la procédure de délégation de service public prévue par les articles L. 1120-1 et suivants, L. 3000-1 et suivants, et R. 3111-1 et suivants du Code de la Commande Publique ;

DEMANDE à la commission de délégation de service public de procéder à l'analyse des candidatures prévue à l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales.

HABILITE le Maire à accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat de concession.

👉 **DECIDE** de modifier le budget Primitif communal 2021 en section d'investissement de la façon suivante :

Investissement			
Dépenses		Recettes	
458124 (eaux pluviales)	+ 48 502.80	458224 (eaux pluviales)	+ 48 502.80
458134 (assainissement)	+ 112 701.78	458234 (assainissement)	+ 112 701.78
TOTAL	161 204.58	TOTAL	161 204.58

↳ **AUTORISE** le lancement de l'opération et Monsieur le Maire à signer la convention OPAH-RU et l'ensemble des documents qui y sont rattachés ou les avenants.

↳ **CONSENT** à la régularisation d'un bail professionnel avec option d'achat pour le lot 7 du pôle de santé au profit d'une sage-femme ;
DONNE pouvoir Monsieur le Maire, à l'effet de signer tant le contrat de bail que l'acte de vente dudit lot pour le cas de la levée d'option par le locataire.